



**CONSEIL DE L'EUROPE
CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE**

***VINGTIEME REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE
DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE***

***Forum des sélections nationales du
Prix du paysage du Conseil de l'Europe
5^e Session 2016-2017***

**Daugavpils, Lettonie
20-21 juin 2018
*Visite d'étude, 19 juin 2018***

ATELIER 1

Les Coteaux de la Citadelle à Liège : 1999-2010. De l'enclos au réseau
Ville de Liège, Belgique

Représentante du Ministère

Mme Mireille DECONINCK, Attachée, Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme,
Service public de Wallonie, Belgique

Représentants du Projet

M. Michel FIRKET, Echevin des finances, de la mobilité, du tourisme et du patrimoine, Représentant
de la Ville de Liège, Belgique
Mme Anne RONDIA, Architecte et paysagiste, Ville de Liège, Belgique

Un site emblématique du paysage liégeois

Les « Coteaux de la Citadelle » s'étendent sur environ 86 hectares, et couvrent, depuis le fond de la vallée, le versant sud de l'une des collines les plus escarpées qui bordent la plaine alluviale de la Meuse. A proximité immédiate du centre historique, ce vaste ensemble continu de terrasses, vergers, bois, sentiers, potagers et jardins d'agrément recèle de multiples témoins du paysage primitif de la ville, de sa physionomie médiévale, et des dix-septième et dix-huitième siècles.

Mais, loin d'être un « monument historique » déserté, les Coteaux sont vivants. Huit mille personnes y habitent et quelque onze mille usagers fréquentent quotidiennement le site : écoliers, étudiants, fonctionnaires, personnes hébergées ou employées dans les services hospitaliers, visiteurs, promeneurs.

Depuis quelques années, une réelle motivation des citoyens et des pouvoirs publics s'est manifestée pour la sauvegarde et la mise en valeur des Coteaux.

Un projet fédérateur qui a pris naissance dans les mouvements citoyens

Les Coteaux, ont échappé de justesse aux impacts des grands travaux d'infrastructures routières qui ont bouleversé le centre urbain au cours des années soixante et suivantes ; ils devinrent lieu de résistance: des citoyens s'insurgèrent contre les projets de rénovation trop radicaux voire ravageurs et développèrent un intérêt croissant pour les qualités de ce site où le patrimoine historique et les milieux naturels s'imbriquent étroitement.

C'est là, que de nouveaux habitants motivés et volontaires décidèrent d'à nouveau « habiter la ville » et que prit naissance un long processus de rénovation et de réappropriation du tissu urbain.

Dans les années 80, les actions de sauvegarde et de valorisation visent tout d'abord à faire découvrir au public les « coins secrets » que contiennent les grands murs des terrasses et des propriétés privées et publiques.

Progressivement, les qualités patrimoniales sont officiellement reconnues : les Coteaux comptent actuellement cinq sites et plus de soixante monuments classés par la Région wallonne.

Au cours des années '90, de fortes dynamiques de rénovation du centre-ville associant pouvoirs publics et particuliers sont à l'œuvre et touchent les Coteaux. Parmi celles-ci, la dynamique associative se structure : les 40 partenaires, associations ou groupements inscrits de longue date dans la vie quotidienne du site se constituent en ASBL « Les Coteaux de la Citadelle », pour coordonner leurs actions dans un programme commun.

La qualité de ce programme est reconnue par une nomination au grand prix européen « Tourisme et Environnement 1995 ». En 1996, un projet se dessine avec, pour fil conducteur, des parcours en boucles à travers le site qui, à partir des chemins existants, tissent des liens entre les différents parties du site et avec les quartiers riverains, tout en intégrant les projets des associations.

Ce projet a pour corollaire la nécessité de consolider la destination publique de ces sites exceptionnels, d'en assurer la conservation et de mettre en œuvre des modalités de gestion appropriées à leur diversité.

Intervention des pouvoirs publics

Pour concrétiser ce programme l'implication structurelle des pouvoirs publics était indispensable pour dégager et mettre en œuvre les moyens nécessaires.

C'est sous l'égide de la Ville de Liège, au sein de ses propres services ou en ayant recours aux expertises nécessaires qu'ont été élaborées ou coordonnées, les études et les procédures administratives et techniques, jusqu'à l'aboutissement des travaux.

Le projet a aussi pu bénéficier de fonds publics significatifs, notamment du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et du Commissariat au tourisme de la région wallonne. Il a également obtenu des aides complémentaires dans le cadre des politiques menées au niveau régional par le Service Public de Wallonie en matière de rénovation urbaine, de revitalisation urbaine ou d'acquisition et d'aménagement d'espaces verts.

Depuis 2010, 18 sites aménagés sont connectés sur 13 kilomètres de circuits de promenades piétonnes qui ont été viabilisés et rendus accessibles depuis les quartiers du centre urbain pour la détente ou la découverte touristique.

Sous des formes et des échelles très variées les aménagements réalisent ainsi les objectifs majeurs du projet :

- Désenclaver, créer de nouveaux accès, assurer la destination publique des sites qui appartiennent à la collectivité ;
- Conserver et réapproprier les structures historiques essentielles sans viser leur reconstitution ;

- Valoriser la diversité des milieux naturels avec des moyens appropriés et sensibiliser à la qualité environnementale du site ;
- Stimuler la découverte touristique en synergie avec les pôles du centre historique en l'intégrant à la vie des quartiers et de ses habitants.

Favechamps 2001

Le premier parcours aménagé emprunte un chemin de ronde sur les anciens remparts et donne accès à un verger de 4 ha.

Peu à peu, aux abords du chemin aménagé, des jardins de réinsertion par le maraîchage sont organisés ; une association se crée pour la gestion du site et en particulier des 140 arbres du verger ; un potager collectif est ouvert aux habitants du quartier, et un rucher pédagogique, des mares viennent enrichir l'espace semi-naturel cogéré par la Ville et le Centre public d'aide sociale.

L'adoption de lignes de conduite claires, établies sur base d'un processus concerté a permis d'entamer le projet avec **des budgets limités**, voire résiduels, et de le construire très progressivement. Cette lenteur a été bien acceptée par les citoyens, sachant que des réalisations apparaissaient dans un processus continu.

La réalisation par phases, ou par boucles autonomes a généré de nouvelles appropriations au fur et à mesure des réalisations et de la mise à disposition des aménagements ; de nouvelles initiatives citoyennes et associatives ont vu le jour, impliquant un cercle toujours élargi de personnes.

La durée de réalisation de l'ensemble du projet a été un atout.

Terrasses des Minimes 1995, 2001, 2008

Occupé depuis l'époque romaine, le site des Terrasses des Minimes constitue une figure très forte des structures générées par les usages les plus anciens, chemins, escaliers, murs de soutènement, terrasses de culture, limites de propriétés ou modèles architecturaux. Sans cesse réappropriées elles se sont à la fois conformées au site et l'ont modelé. Sur les anciennes propriétés du couvent des Minimes, ou de la Commanderie Saint-André de l'ordre teutonique, les jardins se déclinent sur 7 niveaux de Terrasses dont la structure de base a fait l'objet de mesures de stabilisation et de conservation.

Quatre accès sont aménagés ou créés pour atteindre ces jardins, secrets bien gardés dans les coulisses de la vieille ville. L'accès de la Porterie est créé à l'emplacement historique du chemin qui menait au couvent des Minimes dont ne subsistent que des vestiges. Passage couvert sous un immeuble, il associe équipements touristiques et logement L'ancienne Porterie du couvent des Minimes y accueille les visiteurs à l'entrée des jardins.

On y découvre notamment des arbres et arbustes fruitiers, ainsi que des plantes condimentaires ; la cueillette y est autorisée. La Tour des Vieux Joncs datée du 15^{ème} siècle est le monument le plus ancien et le plus emblématique du site. Un passage créé dans la salle de garde permet de la découvrir au cœur des jardins, et un accès public depuis le cœur du centre historique a été associé à la rénovation d'un ensemble de 15 logements. L'impasse des Ursulines et son dédale d'escaliers, nous amènent au pied des Coteaux, au cœur de la vieille ville.

Montagne de Bueren 1881

Rue escalière créée à la fin du 19^{ème} siècle, la « Montagne de Bueren » est une figure centrale de la relation entre la ville ancienne et les Coteaux, qui ne se concevait à l'époque de sa création, que par l'urbanisation. Elle révèle et matérialise la pente, tant visuellement, que par les sensations fortes que son usage suscite dans la vie quotidienne de ses habitants, pour la découverte touristique ou les exploits sportifs. Ce site emblématique est le lieu d'origine d'une grande fête de la lumière, la nocturne des Coteaux.

Depuis plus de 20 ans, le premier samedi d'octobre, cet événement mobilise de nombreux acteurs. Habitants, artistes, artisans, entreprises, écoles implantées dans les quartiers riverains s'associent aux pouvoirs publics

pour organiser cette soirée de convivialité festive. Elle invite à la redécouverte des sites transfigurés par de nombreuses animations artistiques. Cette manifestation attire aujourd'hui un public de plus en plus large. On estime à 50.000 le nombre de visiteurs de l'édition 2017. La mise en réseau des différentes parties du site et les nouveaux accès créés avec les quartiers riverains ont contribué à élargir considérablement l'emprise et le sentiment d'appartenance aux « Coteaux », alors que ce concept faisait au départ référence à un quartier et à une partie très limitée du site.

Au pied des Coteaux la ville historique s'étend sur une bande étroite entre le fleuve, la Meuse, et le versant de la vallée, deux composantes majeures du site urbain.

Parc Saint Léonard 1994, 2001

Le parc Saint Léonard réalise une liaison exceptionnelle entre ces deux éléments. Elle se traduit par une coulée verte qui envahit l'espace depuis le versant de la colline jusqu'aux quais de Meuse et révèle la diversité des milieux naturels qui y prennent place : bois, verger, prairie, puis drèves et mail plantés d'arbres. L'espace public largement ouvert et orienté vers la toile de fond végétale des Coteaux, la théâtralise et lui donne une visibilité unique.

Le tracé et les vestiges de l'ancienne enceinte fortifiée des 13^{ème} et 15^{ème} siècles participent à la structuration de l'aménagement. Le projet a transformé le vide laissé par les anciennes limites en espaces publics de rassemblement de promenade, de détente, répondant aux attentes actuelles des citoyens. Une passerelle rejoint les vestiges de l'ancienne muraille.

Une attitude commune : le paysage comme socle

Ce sont les caractères paysagers forts du site qui ont motivé l'intérêt collectif qui s'est manifesté à son égard et qui sont donc à l'origine des processus de réappropriation et de valorisation. Les aménagements paysagers et architecturaux se caractérisent par une grande sobriété d'expression relevant moins d'un minimalisme sophistiqué que du strict utilitaire, l'utilité étant ici de donner à voir plutôt que de se faire remarquer, de permettre à chacun de lire dans la matière concrète du site la carte de son histoire, d'en comprendre les mutations. Les architectes qui sont intervenus sur les différents sites ont partagé cette attitude.

Une (co-)gestion à long terme

La mise en place par les services communaux de moyens de gestion appropriés à la diversité des milieux naturels a constitué une phase de test pour l'adoption d'un modèle de « gestion différenciée ». Cette gestion est réalisée, pour certains sites, en partenariat avec des organismes publics, des associations, ou des particuliers pour le pâturage extensif du site. Le projet a ainsi contribué, au niveau local, à un changement de paradigme par rapport à la conception des « espaces verts » qui dominait au début du processus, tant au sein du public que des professionnels chargés de leur entretien. Il incite à s'écarter de la tentation de maîtrise totale de l'espace et du vivant. Il incite à considérer les réseaux écologiques, les cheminements, les relations sociales, à tisser des liens, et à valoriser les différences. Il incite, enfin, à changer le regard sur la nature mais aussi sur la manière de faire la ville.

Ferme Fabry-Coteaux de Vivegnis 2007, 2010

L'aménagement du site d'un ancien charbonnage ouvre le réseau de promenades vers les quartiers du Nord de la ville et vers les paysages postindustriels marqués par les terrils. Des sentiers bucoliques à travers prés établissent des liaisons vers les quartiers périphériques. Côté ville, le parcours côtoie les vestiges des exploitations minières, lieux de mémoire sociale encore vive chez les anciens migrants économiques.

Pour sensibiliser à la qualité environnementale du site ,...

Simple promenades pour partager la découverte du site entre amis ou en famille, visite guidées thématiques, potagers collectifs, cueillettes diverses,, opérations de nettoyage associant services communaux et citoyens, gestion de vergers, création d'un éco-centre, ...

Les pratiques et initiatives sont multiples, en rapport avec la diversité des sites et des usages. A tel point que les nouveaux accès créés et la qualité des sites aménagés génèrent une fréquentation accrue, voire parfois une « surconsommation ». Mais, une nouvelle dynamique entre pouvoirs publics et associations se met en place pour coordonner les animations et actions dans le respect des sites.

Belvédère de la Citadelle 2010

Le Belvédère est littéralement le point culminant du site vers lequel convergent les promenades.

Le projet a particulièrement veillé à donner accès et à aménager les points de vue les plus significatifs en tant que lieux publics. Les versants de la vallée sur lesquels s'étendent les Coteaux jouent un rôle majeur dans la définition du paysage liégeois : dans les différents sites aménagés la ville est perçue selon une multitude de points de vue d'où l'on embrasse tout ou partie du territoire. On peut ainsi l'identifier et la posséder ; c'est la ville toute entière qui devient « paysage » selon la définition du Conseil de l'Europe :

« Paysage » désigne une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action des facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations

Le panorama qu'offre le belvédère, concrétise et symbolise la dimension collective de cette relation.

De l'enclos au réseau,...

La reconnaissance apportée à ce projet, par sa candidature au prix du paysage du Conseil de l'Europe et l'attribution par ce dernier d'une mention spéciale pour le critère « la participation du public », nous amène à remettre en lumière les valeurs qui ont présidé à la réalisation de ce projet, pour qu'il se poursuive sans perdre son âme.

Soyez en remerciés.